



SERVICE PERISCOLAIRE : DECEMBRE 2018

A DEPOSER EN MAIRIE

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

ANNEE DE NAISSANCE :

ECOLE :

CLASSE :

Inscription annuelle : Télécharger la fiche prévue à cet effet sur : [www.othis.fr](http://www.othis.fr).  
 Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'année pour les services périscolaires, cochez les cases ci-dessous.

Reçu en mairie le :



**INSCRIPTION** : afin de garantir les meilleures conditions d'encadrement et pour répondre aux Normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), les Services Périscolaires sont accessibles uniquement sur réservation.

Inscription / Annulation : modalités sur le règlement périscolaire téléchargeable sur le site [www.othis.fr](http://www.othis.fr), et au recto de la page.

POUR RESERVER LA PERIODE DE DECEMBRE : DEPOSER CE BULLETIN EN MAIRIE

DECEMBRE	L	M	M	J	J	V	L	M	M	M	J	V	L	M	M	M	J	V	Inscription mensuelle
	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	Cochez la case ci-dessous			
ACCUEIL MATIN (7h00 - 8h20)																			<input type="checkbox"/>
ACCUEIL SOIR (16h30 - 19h00)																			<input type="checkbox"/>
ACCUEIL MATIN ET SOIR																			<input type="checkbox"/>
ETUDE AU MOIS (16h30 - 18h00)																			<input type="checkbox"/>
CANTINE (11h30 - 13h30)																			<input type="checkbox"/>
CENTRE LOISIRS DU MERCREDI (07h00 - 19h00)																			<input type="checkbox"/>

vacances scolaires

Pour les vacances scolaires, veuillez remplir le bulletin " SERVICE PERISCOLAIRE - SPECIAL VACANCES" Cliquez ensuite sur onglet "Enfance Jeunesse" puis Services périscolaires, choisissez le bulletin → ( Période vacances scolaires )

